



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux-mille-vingt-six, le mardi vingt-sept janvier, le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni à dix-neuf heures en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Alain TOUCHARD, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 27.

Date de convocation : 21 janvier 2026.

PRÉSENTS : M. Alain TOUCHARD, Maire, M. Robert JEULIN, Mme Odile MATHIEU, M. Jacques SEGUIN, Mme Anne PELLÉ, M. Jean-Paul TONNIEAU, Mme Fanny TIGÉ, M. Xavier GODART, Adjoint, M. Jean-Pierre GUILLOT, Mme Yannick LEMOULT, M. Philippe MOREAU, Mme Annie TAVENNEC, M. Éric VIGNEAU, Mme Martine LESAGE, Mme Sylvie LECOUP, Mme Valérie BOURDON, M. Mathieu HENRI, M. François SOULAS, M. Éric JOSEPH, M. Olivier GUILLOU, Mme Sophie LOPES, Mme Estelle GUILLOU, Mme Julie HINGANT et M. Jérémy VANBERSEL, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Catherine VENOT-REIG, Mme Carole SOLVET et M. Olivier DUPORT, Conseillers Municipaux.

POUVOIRS : Mme Catherine VENOT-REIG donne pouvoir à Mme Yannick LEMOULT, Mme Carole SOLVET donne pouvoir à Mme Fanny TIGÉ et M. Olivier DUPORT donne pouvoir à M. Olivier GUILLOU.

M. Jérémy VANBERSEL a été élu secrétaire de séance.



7.5 : FINANCES LOCALES - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

2026-1. VOTE DES SUBVENTIONS 2026 AUX ASSOCIATIONS :

Monsieur le Maire présente le tableau des subventions qui pourraient être accordées aux différentes associations au titre de l'année 2026.

Le montant du crédit budgétaire alloué aux subventions 2026 est de 220 000 € contre 225 700 € de subventions versées au titre de l'année 2025.

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Jean-Paul TONNIEAU, Adjoint délégué aux Sports pour présenter les subventions aux clubs sportifs.

Monsieur TONNIEAU informe le Conseil Municipal que les subventions aux clubs sportifs ont été examinées en commission des Sports le 6 janvier dernier.

Associations sportives d'Ormes :

Nom de l'organisme bénéficiaire	Montant 2025	Demande de l'association pour 2026	Montant proposé par la commission des Sports
ES Ormes Basket-Ball - Équipe première (Convention 25/26 = 35 000 €)	Révision des conventions en juin 2026		
ES Ormes Basket-Ball - Club (Convention 25/26 = 35 000 €)			
ES Ormes Basket-Ball – Club (subvention exceptionnelle 70 ans du club)	-	6 730,00 €	6 730,00 €
Ormes / Saint-Pérvy Football Club	23 000,00 €	23 000,00 €	23 000,00 €
Gym en fOrmes	-	-	-
Avenir Cyclotourisme d'Ormes (transports inclus)	7 000,00 €	6 500,00 €	6 500,00 €
Avenir Cyclotourisme d'Ormes (subvention exceptionnelle)	-	-	700,00 €
Tennis - Éveil Sportif d'Ormes	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €

Tennis de Table - Éveil Sportif d'Ormes (transports inclus)	3 500,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €
Club de Kick-Boxing	1 800,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
Club de Kick-Boxing (subvention exceptionnelle)	1 200,00 €	-	-
Club de Billard	-	-	-
Club de Pétanque (14/07 et transports inclus)	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
Association de Pêche d'Ormes	4 200,00 €	4 200,00 €	4 200,00 €
Courir à Ormes (transport inclus)	1 500,00 €	1 700,00 €	1 700,00 €
Courir à Ormes (Movember)	1 300,00 €	1 400,00 €	1 400,00 €
Chasse	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
Club de boxe ormois	4 500,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €
Union Cycliste d'Orléans	700,00 €	-	-
Sous-total	73 200,00 €	77 030,00 €	77 730,00 €

Conventions :

- L'ESO Basket-Ball (le club) : convention saison 2025-2026 : le solde a été versé en janvier 2026 (7 000,00 €) ;
- L'ESO Basket-Ball (équipe première) : convention saison 2025-2026 : le solde a été versé en janvier 2026 (7 000,00 €).

Pour l'ESO Basket-Ball (club et équipe première), deux nouvelles conventions seront présentées au Conseil Municipal, à la fin de la saison sportive et au plus tard lors de la séance du Conseil Municipal du mois de juin.

Monsieur Jacques SEGUIN, Adjoint délégué à l'Action culturelle, présente les dossiers de demandes de subvention au titre des affaires culturelles et indique que ceux-ci ont été examinés lors de la commission culturelle qui s'est réunie le 13 janvier dernier.

Associations culturelles d'Ormes :

Nom de l'organisme bénéficiaire	Montant 2025	Demande de l'association pour 2026	Proposition de la commission Culturelle
La Pléiade	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
Si Ormes m'était conté	3 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
Théâtre - La Troupe du Cerf-Volant	500,00 €	500,00 €	500,00 €
PLADO	3 100,00 €	3 100,00 €	3 100,00 €
Batterie-fanfare intercommunale Ingré-Ormes	3 600,00 €	3 600,00 €	3 600,00 €
Sous total	30 200,00 €	29 200,00 €	29 200,00 €

Monsieur le Maire présente les dossiers de demandes de subvention des autres associations d'Ormes :

Autres associations d'Ormes :

Nom de l'organisme bénéficiaire	Montant 2025	Demande de l'association pour 2026	Proposition pour 2026
Amicale des Sapeurs-Pompiers Ormes/Saran	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers Ormes/Saran (subvention exceptionnelle)	-	500,00 €	500,00 €
Les Belles Années	2 000,00 €	2 000,00 €	2 500,00 €
Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre	1 800,00 €	1 800,00 €	1 800,00 €
FNACA	500,00 €	500,00 €	500,00 €
Amicale Détente et Loisirs du personnel (ADEL)	12 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €

La Cité des Joueurs	350,00 €	350,00 €	350,00 €
Association Familiale d'Ormes	300,00 €	500,00 €	500,00 €
Ingré-Ormes 2030	200,00 €	200,00 €	200,00 €
Sous-total	19 150,00 €	19 850,00 €	20 350,00 €

Monsieur Xavier GODART, Adjoint délégué à l'Action scolaire, présente les dossiers de demandes de subvention au titre des affaires scolaires :

Associations pour l'enseignement :

Nom de l'organisme bénéficiaire	Montant 2025	Demande de l'association pour 2026	Proposition de la commission des affaires scolaires
Association sportive du collège d'Ingré	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
Association sportive du lycée d'Ingré	600,00 €	650,00 €	650,00 €
Foyer coopérative du collège d'Ingré	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
Coopérative école maternelle	800,00 €	800,00 €	800,00 €
Coopérative école élémentaire (nbre classes x 140 €)	1 820,00 €	1 820,00 €	1 820,00 €
Coopérative école élémentaire (Nbre classes de découvertes x 100 €)	400,00 €	300,00 €	300,00 €
Association sportive école élémentaire	850,00 €	850,00 €	850,00 €
AP2E Ormes	800,00 €	800,00 €	800,00 €
PEEP collège d'Ingré	150,00 €	-	-
Sous-total	7 920,00 €	7 720,00 €	7 720,00 €

Monsieur le Maire présente les dossiers de demandes de subvention au titre de l'Action sociale :

Action sociale locale :

Nom de l'organisme bénéficiaire	Montant 2025	Demande de l'organisme pour 2026	Proposition du Maire
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	130 000,00 €	137 000,00 €	137 000,00 €
Sous-total	130 000,00 €	137 000,00 €	137 000,00 €

Monsieur le Maire présente les dossiers de demandes de subvention des autres associations pour lesquelles une subvention a été versée en 2025 :

Autres associations :

Nom de l'organisme bénéficiaire	Montant 2025	Demande de l'association pour 2026	Proposition du Maire
Les Quatre vents du Secteur Ouest	600,00 €	Pas de demande	600,00 €
Ligue Nationale contre le Cancer	500,00 €	Pas de montant	500,00 €
La Banque Alimentaire	500,00 €	500,00 €	500,00 €
Croix-Rouge française	150,00 €	Pas de demande	150,00 €
Secours Catholique du Loiret	150,00 €	Pas de demande	150,00 €
S.O.S. Amitié Centre	150,00 €	Pas de demande	150,00 €
France Alzheimer	300,00 €	Pas de montant	300,00 €

Off. National des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre (Bleuets de France)	200,00 €	Pas de demande	200,00 €
CERCIL - Mémorial de la Shoah	150,00 €	Pas de demande	150,00 €
Comité féminin du Loiret pour le dépistage du cancer	400,00 €	400,00 €	400,00 €
Association Départementale PEP Loiret	500,00 €	Pas de montant	500,00 €
Bibliothèque sonore d'Orléans et du Loiret	100,00 €	85,00 €	85,00 €
Les restos du Cœur	150,00 €	Pas de montant	150,00 €
Relais Orléanais	150,00 €	Pas de montant	150,00 €
SPA du Centre	100,00 €	Pas de demande	100,00 €
Secours Populaire	200,00 €	200,00 €	200,00 €
Association des Conciliateurs de Justice de la Cour d'Appel d'Orléans	200,00 €	300,00 €	300,00 €
Prévention routière	250,00 €	Pas de demande	200,00 €
Le Souvenir Français	100,00 €	100,00 €	100,00 €
Loiret Nature Environnement	100,00 €	100,00 €	100,00 €
Jeunes Sapeurs-Pompiers Orléans Nord	150,00 €	Pas de demande	150,00 €
Planning familial du Loiret	-	1 000,00 €	1 000,00 €
Sous-total	5 100,00 €		6 135,00 €

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer.

En marge de la présentation de ce projet de délibération, Monsieur le Maire rappelle que les subventions sont votées par catégorie et que les élus faisant partie du Bureau d'une association mentionnée ci-dessus, ne peuvent pas prendre part au vote des subventions de la catégorie à laquelle est rattaché leur association.

Par conséquent :

- ❖ *Messieurs Éric JOSEPH et JérémY VANBERSEL ne participent pas au débat ni au vote des subventions aux clubs sportifs.*
- ❖ *Madame Annie TAVENNEC, Messieurs Jean-Pierre GUILLOT et Jacques SEGUIN ne participent pas au débat ni au vote des subventions au profit des associations culturelles.*
- ❖ *Madame Estelle GUILLOU et Monsieur Éric VIGNEAU ne participent pas au débat ni au vote des subventions de la rubrique « Autres associations d'Ormes ».*
- ❖ *Madame Estelle GUILLOU ne participe pas au débat ni au vote des subventions de la rubrique « Associations pour l'enseignement ».*
- ❖ *Mesdames Yannick LEMOULT, Annie TAVENNEC et Fanny TIGÉ, Messieurs Alain TOUCHARD et Philippe MOREAU, membres du CCAS, ne participent pas au débat ni au vote de la subvention de la rubrique « Action sociale locale ».*

Vu l'avis de la Commission Générale en date du 20 janvier 2026,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et de ses Adjoints,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des votes exprimés, le montant des subventions présentées au titre de l'année 2026.

Pour extrait certifié conforme et certification des formalités prévues aux articles L.2121-7 à L.2121-25 du Code Général des Collectivités Locales. Fait à Ormes le 29 janvier 2026.

Le Maire,
Alain TOUCHARD

Transmis au Représentant de l'État le : 29 janvier 2026.

Publié ou notifié le : 30 janvier 2026.

